

Luxembourg, le 22 juillet 2016

Taux d'intérêt

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, les principaux taux d'intérêt moyens sur les opérations de crédit et de dépôt appliqués par les établissements de crédit du Luxembourg aux ménages et aux sociétés non financières (SNF) de la zone euro ont évolué comme suit au cours du mois de mai 2016.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats¹ – crédits et dépôts – conclus avec des ménages

Le taux d'intérêt variable² sur les crédits immobiliers accordés aux ménages est resté relativement stable sur un mois, passant de 1,71% en avril 2016 à 1,70% en mai 2016. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a diminué de 12 millions d'euros par rapport à avril 2016 pour s'établir à 185 millions d'euros au mois de mai 2016. En comparaison annuelle avec le mois de mai 2015, ce taux s'est contracté de 6 points de base et le montant des crédits accordés a diminué de 10 millions d'euros.

Le taux d'intérêt fixe³ sur les crédits immobiliers continue d'évoluer en dessous des valeurs affichées au premier trimestre 2016 pour atteindre 1,73% en mai 2016. Le volume des crédits nouvellement accordés a baissé de 13 millions d'euros par rapport au mois d'avril 2016 pour porter l'activité mensuelle à 216 millions d'euros en mai 2016. En glissement annuel, le taux a diminué de 16 points de base tandis que le montant des crédits accordés est demeuré inchangé.

Le taux d'intérêt sur les crédits à la consommation, dont la période de fixation initiale du taux est supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans, a augmenté de 27 points de base sur un

1 On entend par nouveau contrat tout nouvel accord passé entre le ménage ou la société non financière et l'agent déclarant. Les nouveaux accords comprennent tous les contrats financiers qui spécifient pour la première fois le taux d'intérêt associé au dépôt ou au crédit et toutes les renégociations des dépôts et des crédits existants.

2 Taux d'intérêt variable ou dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt est inférieure ou égale à 1 an.

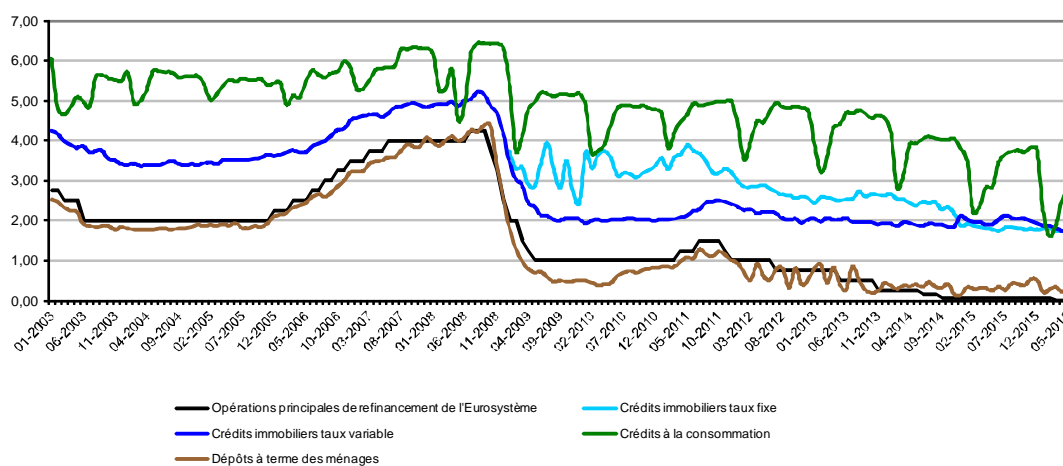
3 Taux d'intérêt fixe pondéré par les montants des contrats pour tous les crédits immobiliers accordés indépendamment de la durée de fixation initiale du taux (supérieure à 1 an). Cette série n'est publiée par la BCL depuis février 2009 seulement pour des raisons méthodologiques liées à l'identification des déclarants.

Communiqué de presse statistique

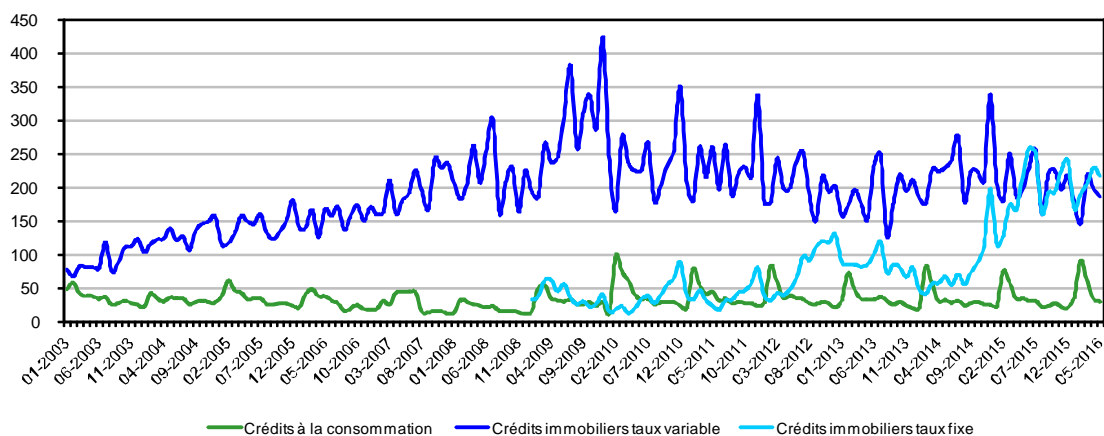
mois pour s'inscrire à 2,79% en mai 2016. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a atteint 29 millions d'euros au mois de mai 2016, en retrait de 4 millions d'euros par rapport au mois précédent. En comparaison annuelle avec le mois de mai 2015, ce taux a diminué de 3 points de base tandis que le montant des crédits accordés a diminué de 5 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des ménages ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a augmenté de 14 points de base sur un mois, passant de 0,20% en avril 2016 à 0,34% en mai 2016. Par rapport au niveau affiché au mois de mai 2015, la rémunération de ces dépôts a augmenté de 11 points de base.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des ménages



Volumes représentatifs des nouveaux contrats de crédits conclus avec des ménages (en millions d'euros)



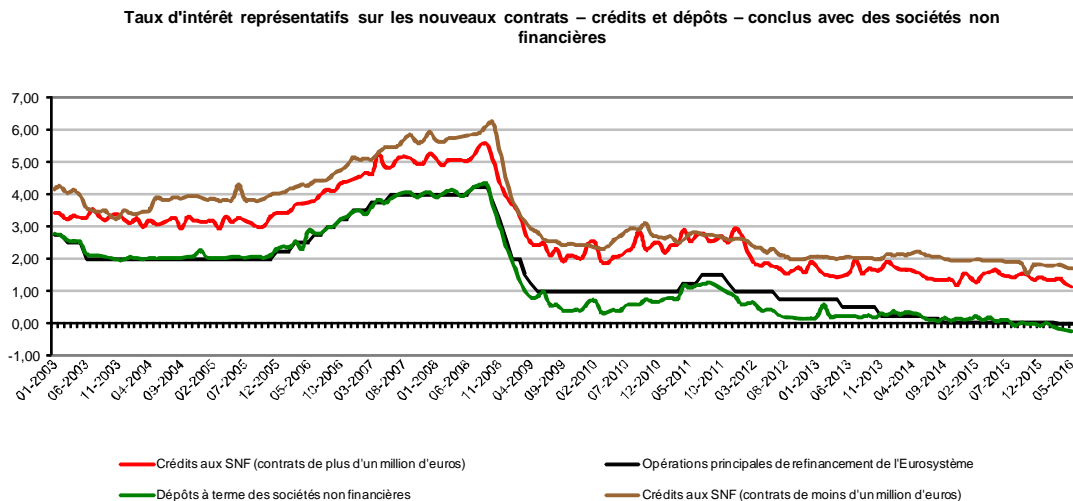
Communiqué de presse statistique

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats¹ – crédits et dépôts – conclus avec des SNF

Le taux d'intérêt variable² sur les crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros accordés aux SNF s'est contracté de 4 points de base en comparaison mensuelle pour s'élever à 1,70% au mois de mai 2016. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a diminué de 59 millions d'euros sur un mois pour s'établir à 806 millions d'euros durant la dernière période de référence. En comparaison annuelle avec le mois de mai 2015, ce taux a baissé de 25 points de base tandis que le montant des crédits accordés a augmenté de 7 millions d'euros.

La série statistique sur le taux d'intérêt variable² pour les crédits d'un montant supérieur à 1 million d'euros a été mise à jour pour refléter les révisions transmises par une grande banque de la place financière. Sur base des derniers chiffres disponibles, le taux d'intérêt de ces prêts a diminué de 10 points de base pour atteindre 1,13% durant le mois de mai 2016. A contrario, le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 198 millions d'euros par rapport au mois précédent pour porter l'activité mensuelle à 7 275 millions d'euros. En comparaison avec le mois de mai 2015, ce taux a diminué de 53 points de base et le montant des crédits accordés a augmenté de 482 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des SNF ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a atteint –26 points de base au mois de mai 2016 contre –23 points de base le mois précédent.



Communiqué de presse statistique

Les tableaux relatifs aux taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la BCL à l'adresse suivante:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/03_marche_capitaux_interets/index.html

Méthode de pondération

Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux contrats sont pondérés au sein des catégories d'instruments concernées par les montants des contrats individuels. Ceci résulte de la compilation des agrégats nationaux effectuée par les établissements de crédit déclarants et par la BCL.

Pour toute information supplémentaire, nous sommes à votre disposition
au numéro de téléphone 4774-4265 /-4243.



Département Relations internationales et communication

Section Communication

L-2983 Luxembourg

Télécopieur: +352 4774-4910

info@bcl.lu